

Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

La Lettro dou Cousseil

(Décembre 2004)

CEILLAC
(Hautes-Alpes)



Chers amis,

En février 2004, était diffusée notre dernière lettre d'information du conseil municipal. Nous vous disions que cette année serait décisive pour notre commune, et ce fut bien le cas.

2004 a été pour Ceillac l'année où se sont confirmés, matérialisés, financés les grands projets vitaux pour l'avenir de notre station, et donc celui des générations qui arrivent pour animer les vingt prochaines années.

Le renouvellement du domaine alpin et des activités d'hiver est conclu : le projet est retenu, les crédits sont en place, un opérateur est désigné pour gérer l'ensemble du Queyras. Une nouvelle page s'écrit depuis le 15 décembre 2004.

L'enquête publique sur le plan de prévention des risques naturels (*P.P.R.*) s'est tenue du 24 février au 17 mars en mairie de Ceillac. La population de Ceillac (*résidents permanents, résidents secondaires, amis de Ceillac*) a montré, en cette occasion, sa capacité de s'unir, de s'impliquer, de s'engager pour défendre, dans le respect des règles prioritaires de sécurité, le maintien et le développement raisonnable de notre habitat et de notre activité, menacés par des risques surévalués. Cette mobilisation forte et cohérente a soutenu vos élus dans leur combat et nous permet aujourd'hui d'espérer que Monsieur Le Préfet des Hautes-Alpes proposera un *P.P.R.* juste et raisonnable dans les semaines à venir.

Enfin, comme dernière et grande nouvelle, le comité de rivière Guil-Durance a retenu comme projet pilote le programme d'assainissement de notre commune (*réseaux et station d'épuration*). C'est un projet important, vital

pour assurer notre avenir. L'enquête publique a été clôturée favorablement, ce qui permet d'envisager une réalisation pour 2005 et 2006.

Et le reste, les programmes plus modestes, mais indispensables au confort des habitants, à la qualité d'accueil pour les vacanciers, sera-t-il oublié ou sacrifié au profit de ces trois grandes priorités ? Pour en parler avec nous, vos élus, vous savez bien qu'il n'en est pas question. En effet, les grands investissements prioritaires, ceux qui assuraient les fondations et le gros œuvre de la maison sont mis en place dans des conditions financières exceptionnellement favorables. Ceci explique, en grande partie, le temps qu'il a fallu consacrer à ces montages et aux négociations qui les accompagnaient, et à obtenir la confiance des partenaires politiques et financiers.

Dans ces conditions, nos projets prioritaires rentrent dans les capacités financières normales de la commune et n'arrêteront pas les projets locaux qui s'inscrivent dans le schéma d'aménagement du Queyras, piloté par la communauté de communes, en coordination avec le Parc Naturel Régional :

- aménagement du village et signalétique
- équipements d'été : via ferrata, aire accueil-loisirs...
- finalisation du programme de tri sélectif des ordures ménagères et de la déchetterie

Les projets, pilotés par la Communauté de Communes, comme le nouveau centre de secours, seront favorisés par le soulagement apporté aux finances communautaires du fait du transfert des investissements du domaine de ski alpin au syndicat départemental. Le risque d'exploitation de ce domaine est assuré, depuis le 15 décembre, par le nouveau délégataire, Transmontagne.

Malgré le bouleversement des élections cantonales de mars dernier, nos projets et ceux du Queyras n'ont pas été sacrifiés. Le projet porté par Alain BAYROU a été validé, voire même conforté. Nous le devons à l'appui sans faille, volontaire, tenace et toujours fidèle de Marcel CANNAT, notre conseiller général. Nous le devons aussi et surtout à l'engagement permanent, motivé et efficace de Jean-Claude CATALA, nouveau conseiller général du Queyras et Président du syndicat mixte départemental. Que cet éditorial soit l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance. Grâce à eux, et aussi à Pierre BLANC, nouveau président du Parc, à Christian LAURENS, président de la communauté de communes du Queyras, nous pouvons bâtir un projet

Queyras où Ceillac jouera, comme par le passé, le rôle qui lui revient.

Ce bulletin ne peut pas tout vous dire. Alors n'hésitez pas à aller à la source de l'information. Elle ne vous sera jamais fermée. Nous pourrons ainsi éviter ensemble les rumeurs, les fausses inquiétudes et autres mobilisations prématuées qui ne peuvent que gêner les actions au bénéfice de notre village.

Sachons, à l'aube de cette nouvelle année capitale pour tous, prouver comme nous l'avons fait pour l'enquête publique du P.P.R. que nous pouvons dépasser

nos divergences et nos différents pour répondre à l'attente de nos partenaires : participer et nous mobiliser ensemble pour donner à Ceillac toutes les chances de réussite, en professionnalisant notre accueil et notre commercialisation, en s'impliquant dans un développement raisonnable et de qualité sur l'ensemble de nos services et prestations.

Pour Ceillac, pour vous et vos familles, pour notre avenir, nous vous souhaitons une belle année 2005.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES GRANDS DOSSIERS

* **DOMAINE ALPIN**



L'activité d'hiver représente plus de 50% de notre économie touristique.

Le syndicat mixte des stations de montagne du Queyras (*voir notre bulletin de février 2004*) s'est recomposé après les élections cantonales de mars 2004. Le bureau a été élargi à 5 membres : 3 conseillers généraux et 2 représentants des communes. Le Président est Jean-Claude Catala (*Conseiller Général*) et les 4 vice Présidents sont respectivement A. Fourny (*Ceillac*), M. Cannat (*Conseiller Général du canton de Guillestre*), G. From (*vice-président du Conseil Général, délégué aux finances*), Ch. Laurens (*Communauté de Communes du Queyras*).

Un opérateur a été choisi le 29 novembre 2004, au terme d'une longue procédure de négociation menée dans le cadre de la délégation de service public. Il s'agit du groupe Transmontagne, professionnel de la gestion des stations de montagne (*Alpes, Massif Central, Pyrénées, Italie, Slovénie...*) qui a été présenté au personnel le 9 décembre 2004, après la signature de la convention intervenue quelques jours auparavant au Conseil Général des Hautes-Alpes.

Aux termes de son contrat, Transmontagne, qui reprend, bien entendu, l'ensemble des personnels, prend à sa charge la totalité du risque d'exploitation, ce qui décharge les communes d'un risque financier important, que le District Queyras et la Communauté de communes ensuite, ont supporté jusqu'à présent. En outre, dès la quatrième année d'exploitation, Transmontagne

s'engage dans un plan d'investissement très conséquent puisqu'il représente 7 millions d'euros.

Ajouté à l'effort du Syndicat Mixte, l'apport de Transmontagne porte à plus de 30 millions d'euros H.T. le montant des investissements consacrés à la restructuration des stations du Queyras.

Pour la station de Ceillac sont retenus sur le site du Mélézet, en 2005/2006, le remplacement du télésiège débrayable, la restructuration du front de neige (*réorganisation des téleskis*) et l'installation du réseau d'enneigement de culture sur la piste noire.

Pour l'ensemble de ce programme, la charge de la commune est limité à 10% du coût global, le complément étant pris en charge par le Conseil Général !

En contrepartie, il va de soi que la commune devra assurer les conditions de réalisation des ouvrages (*emprises foncières par exemple*) et, comme pour les autres stations du Queyras, s'engager à mettre en place tous les atouts possibles pour accompagner un développement harmonieux de son activité. Réussir cet enjeu dépend de nous tous, de notre capacité à nous rassembler et nous mobiliser pour qu'ensemble nous maîtrisions un développement raisonnable, de qualité, respectant l'image de nos stations, les atouts de leur environnement ; ce doit être l'affaire des Ceillaquins. La clé de la réussite est là.

Nous venons de montrer que nous savons le faire, comme a su le faire la génération qui a accompagné l'œuvre de Philippe Lamour.

* **P.P.R. et P.L.U.**

Le 6 décembre monsieur Joël Tixier, Préfet des Hautes-Alpes recevait Jean-Claude Carle et Alain Fourny pour faire le point sur le P.P.R., après la clôture de l'enquête publique et la remise du rapport du commissaire

enquêteur. M. Sogno, Sous-Préfet de Briançon et M. Bourgeois directeur du service interministériel de défense et de protection civile participaient à cette réunion.

La pertinence des remarques présentées par la commune, s'appuyant sur la contribution éclairée des citoyens au cours de l'enquête a permis d'engager entre les élus et les représentants de l'État un débat positif, responsable, qui devrait permettre d'autoriser dans un avenir proche la construction des secteurs de l'Infernet et de la zone artisanale de la Viste. Dans un même temps, nous lancerons l'étude complémentaire sur les crues torrentielles afin de pouvoir corriger, par des mesures de protections appropriées, le blocage actuel qui frappe le chef lieu du fait des risques d'inondation.

Nous pourrons donc retenir au plan local d'urbanisme (*P.L.U.*), dont nous relançons la mise en œuvre, les trois axes principaux de notre développement :

- rendre accessible à des jeunes et aux nouveaux arrivants, un habitat permanent en accession à la propriété ou en location sous l'égide d'un bailleur social;
- favoriser la mise en place d'un complément raisonnable mais indispensable de lits touristiques banalisés en leur réservant des espaces adaptés;
- offrir aux activités économiques des opportunités d'implantation par l'extension de la zone de la Viste et la localisation d'espaces dédiés à l'activité agricole et pastorale.

La proposition de *P.L.U.* sera, bien entendu, soumise à l'avis des Ceillaquins, par enquête publique.

* ASSAINISSEMENT

En dépit des réglementations existantes, les hameaux et le village (*chef-lieu*) continuent à déverser leurs rejets, directement, sans traitement, dans le Cristillan...

Le projet d'assainissement présenté par la commune a été retenu dans le cadre du contrat de rivière Guil-Durance.

Les réseaux desserviront, outre le vieux village et l'Ochette, le secteur la Clapière, le Queyras et la vallée du Mélézet jusqu'au hameau du Mélézet bas.

La station d'épuration, sur un procédé de boues activées, sera implantée sur le Cristillan, en aval de la Viste, dans un secteur limitant au maximum l'impact environnemental.

L'enquête d'utilité publique a conclu favorablement sur ce projet et les financeurs, compte tenu de son caractère pilote, lui ont accordé un financement exceptionnel : Agence de l'eau (€), Fonds Européens (€), Conseil régional (€) et Conseil Général (€) ont mobilisé ainsi 80% de subventions sur l'investissement global de 2 075 000 € HT, se décomposant comme suit :

- réseaux de transfert : 759 000 €
- élimination des eaux parasites : 275 000 €
- station d'épuration : 1 041 000 €

Les travaux s'étaleront sur les années 2005 et 2006.

AUTRES DOSSIERS

* FINALISÉS

➤ Centre d'accueil

Le centre d'accueil, construit en 1974, a fait l'objet, durant cet automne, d'une rénovation nécessaire, en profondeur. Les travaux ont concerné le chauffage, le réaménagement intérieur, l'électricité, le téléphone et la décoration.

(*Coût actuel des travaux : 120 000 €, subvention du Conseil Général : 30 684 €, subvention de l'État en cours*)

➤ Place de la Chalp (dossier suivi par Jean-Paul Fournier)

La réfection de la place de la Chalp (*dont le nom n'est pas encore arrêté*) a été inaugurée l'été dernier lors de la cérémonie des pompiers. A cette occasion, Jeannot Meissimilly, chef de corps des pompiers, et Jean-Claude Carle, maire, ont rendu un hommage appuyé à Claude Fournier, trop tôt disparu.

Les travaux ont concerné la construction d'un parking, d'un terrain de boules, la végétalisation des abords et l'éclairage public.

(*Coût total des travaux : 150 000 €, subvention du Conseil Général : 58 000 €, État : 36 000 €*)

➤ **Chemins ruraux-ponts**

L'ensemble des chemins ruraux menant aux hameaux du Mélézet et du Cristillan a fait l'objet d'importants travaux d'entretien. Quant aux ponts de Lavine et de Laval, ils ont été entièrement refaits.

(Coût total des travaux : 115 000 €, subvention du Conseil Général : 40 000 €)

* **EN COURS**

➤ **Environnement ~ déchetterie (dossier suivi par Bernard Vallérian)**

La gestion des déchets (*ordures ménagères et autres*) est une compétence de la Communauté de Communes du Queyras.

Après la mise en place l'été dernier de containers destinés à recueillir les emballages, ce sont des moloks qui seront installés sur l'ensemble de la commune. Leur impact paysager sera nettement moindre que les containers dont le nombre allait s'amplifiant avec la mise en place du tri sélectif.

Dans un proche avenir, après les tris spécifiques du verre et des emballages, s'ajouteront ceux des cartons, des journaux et des plastiques.

La déchetterie de la Viste connaîtra, quant à elle, une réhabilitation avec des ouvertures à dates et horaires fixes, à raison de 2 ou 3 ouvertures hebdomadaires.

➤ **Aire de retournement (dossier suivi par Émile Chabrand)**

L'objectif est d'établir une plate-forme de retournement au Pied du Mélézet pour les engins de déneigement du département. Ces travaux seront mis à profit pour enterrer une partie des lignes électriques et le transformateur.

Pour la plate-forme, le coût des travaux s'élève à 50 000 €, subventionnés par le Conseil Général, le Syndicat Intercommunal d'Électrification du Guillestrois prenant en charge les dépenses afférentes au réseau électrique.

(Coût total des travaux : 50.000 €, subvention du CG ≈ 25.000 €)

➤ **Pylône (dossier suivi par Jean-Joseph Fournier)**

Suite à une plainte des Bâtiments de France, T.D.F. avait été condamnée à démonter l'antenne située dans la plaine des Oches. Depuis plus d'un an, des études ont été menées afin de trouver des emplacements permettant une desserte technique satisfaisante.

Parmi les différentes solutions proposées par T.D.F., celle retenue par les administrations (*Bâts de France, P.N.R.Q.*) au ravin du Thioure a été rejetée par le conseil municipal car ne respectant pas, en plus d'un impact paysager néfaste, le principe de précaution sanitaire (*situation à proximité immédiate des habitations*). Le conseil s'est prononcé pour la mise en œuvre d'une nouvelle implantation aux Oches, avec une antenne affinée et mieux intégrée au cadre.

Chacun souhaite le règlement rapide de ce dossier qui permettra, entre autres, de retirer au plus vite l'antenne de téléphonie Orange située à proximité immédiate de l'école et dont la présence avait ému, à juste titre, les parents de l'école.

Une prochaine rencontre réunira les différents partenaires (*TDF, ABF, opérateurs, commune*) pour, nous l'espérons tous, la prise d'une décision satisfaisante et définitive.

➤ **Presbytère**

Le projet d'aménagement du presbytère, réhabilitation avec construction de logements et d'une salle commune, est en suspens, au risque de voir annuler les aides accordées par le Conseil Général dès 1999, tant que le P.P.R. ne sera pas arrêté.

* **EN PROJET**

➤ **Ligne des Oches (dossier suivi par Émile Chabrand)**

Le syndicat d'Electrification du Guillestrois doit réaliser différents travaux sur la ligne des Oches, sa rehausse, le déplacement du transformateur situé à proximité de l'épicerie ainsi que l'enfouissement de la section la plus visible de la ligne. La participation financière de la commune pour ces travaux est faible.

➤ **Signalétique** (dossier suivi par Yves Fouque)

Un travail est mené en collaboration avec le parc pour améliorer la signalétique de la vallée, depuis le croisement de la Maison du Roy jusqu'au fond des vallées. Elle concerne, outre l'orientation générale, l'information des vacanciers sur les activités artisanales, commerciales et touristiques du village.

Conjointement à ce travail, les rues du village devraient bénéficier, après une large consultation, de noms qui permettront à chacun, et notamment à nos visiteurs, de mieux se situer. Pour ce faire, une enquête sera prochainement lancée. Déjà, un premier travail a été réalisé par les enfants de l'école avec la collaboration d'anciens du village.

➤ **Aire d'accueil et de loisirs** (dossier suivi par Valérie Perron)



La volonté d'aménagement d'une zone de loisirs au pied du village n'est pas nouvelle. Si pour 2004 et 2005, les subventions n'ont pu être obtenues, un dossier sera représenté pour 2006 et éventuellement validé, pour autant qu'un projet avancé soit proposé aux financeurs.

Le projet pourrait comprendre les aménagements du terrain de football, d'une piste de VTT, d'un terrain de volley... et pourquoi pas d'un petit plan d'eau avec une zone arborée.

➤ **Aménagement du village**

La troisième tranche d'aménagement du village est elle aussi dépendante du P.P.R. Elle devrait toucher la voie située entre rive droite du Cristillan et les rues adjacentes.

➤ **Lac Miroir** (dossier suivi par Yves Fouque et Émile Gauthier)

Chacun a pu constater la dégénérescence naturelle du lac Miroir. Ce lac constitue une destination favorite des Ceillaquins et des visiteurs de la vallée et il est essentiel de lui redonner un aspect plus vivant.

À cette fin, le parc a été sollicité et a fourni une première étude. Cette étude, à laquelle s'ajoute un premier constat établi par Jean Claude Elias, Christian et Jean-Baptiste Portier, permettra d'engager un travail de réflexion pour la survie de ce joyau de la vallée.



VIE DU VILLAGE ~ VIE ASSOCIATIVE

L'ÉCOLE



Après un printemps riche en événements (*classe de découverte en Corse, spectacle musical...*), c'est une rentrée un peu mouvementée qu'ont vécue les enfants cette année. Ce fut d'abord le départ de Françoise Chabrand, ATSEM depuis 25 ans à l'école, qui a apporté, durant toutes ces années, une dynamique et une humanité dont les enfants, comme les parents, ont largement bénéficié. Puis, ce furent les arrivées d'une nouvelle institutrice et d'une nouvelle ATSEM dans la classe des petits et l'absence prolongée du maître des grands.

Au niveau des projets, la classe des petits se rendra à Marseille au printemps avec pour objectifs la découverte des milieux urbain et marin et la finalisation d'un échange avec une classe de Marseille. Pour la classe des grands, en raison de faiblesse passagère des effectifs l'an prochain, l'opportunité d'un voyage au Canada fait l'objet d'une étude de faisabilité.

AMIS DE CEILLAC

L'association "Les Amis de Ceillac", forte de 168 membres, poursuit la mission qu'elle s'était fixée, il y a 30 ans déjà : « Faire connaître, rechercher, mettre en

valeur et conserver tous les éléments du patrimoine de Ceillac ».

L'année 2004 a été riche avec la réédition de la Monographie de Ceillac de Jean Tivollier, les expositions de Sainte Cécile et de la Chapelle des Pénitents (*1500 visiteurs*), les 8 concerts donnés en l'église Saint-Sébastien, la mise en place d'une nouvelle croix au cimetière et le goûter des anciens en automne.

L'association était aussi présente le 1^{er} octobre pour le lancement d'un site consacré à Philippe Lamour au lycée de Nîmes qui porte son nom.

Les projets pour l'année à venir concernent, entre autres : la mise en place d'une exposition sur le mobilier queyrassain à Sainte-Cécile (*appel est lancé aux bonnes*

COMITÉ DES FÊTES



Malgré toutes les difficultés rencontrées, le Comité des Fêtes est encore présent pour cette saison d'hiver 2004/2005.

Le bureau se compose, depuis cet automne, de la façon suivante : B. Vallérian (*président*), E. Perron (*vice-président*), A. Guillet (*trésorière*), V. Perron (*secrétaire*).

N'oublions pas les bénévoles qui sacrifient un peu ou beaucoup de leur temps et que nous ne remercierons jamais assez pour leur participation régulière ou ponctuelle, au long des différentes saisons.

Cet hiver 2004/2005 sera ponctué par les traditionnels pots de bienvenue, divers spectacles (*chaque semaine de vacances scolaires*), des ateliers (*cadran solaire, cuisine en collaboration avec les restaurateurs*), des animations spécifiques (*Père-Noël, crèche vivante, Mardi-Gras, jeu du Mikado ...*), un relais ski de fond pour tous (*avec le Ski Club*

POMPIERS



Cette année 2004, ce sont 35 sorties qu'ont effectuées les pompiers de Ceillac. Pour l'essentiel, elles ont concerné le secours à victime (*malaise, traumatisme, arrêt cardiaque...*) auquel se sont ajoutés 2 feux de forêt (*Bois Clair et bois du Moulin*) et la sécurisation de manifestations.

Hormis ces sorties, les pompiers se sont également réunis pour effectuer des manœuvres (*incendie, transmission, matériel...*) ou des formations (*stage équipier, recyclage, conduite hors chemin...*)

POSTE

Jean-Pierre Dakessian, notre receveur quittera le village au printemps, après plus de 20 ans de bons et loyaux services, pour prendre la direction de la poste de Chabottes.

A l'heure où il est question de fermer pas moins de 7000 bureaux de poste en France, le directeur

(*volontés pour des prêts*), une exposition sur les anciens outils à la chapelle des Pénitents, la poursuite du travail engagé par J. Eymard pour la réalisation de sentiers de pays dans le Mélézet et la vallée du Cristillan, la célébration du trentenaire de l'association le 21 août, jour de la Saint-Barthélémy (*repas*).

Le remplacement futur du télésiège de Girardin (*37 ans*) pourrait être l'occasion, également, de présenter une exposition rétrospective sur la pratique du ski à Ceillac. N'hésitez pas à nous proposer tout objet ou document permettant d'enrichir cette exposition.

de Ceillac, le 11/02/05), les séances de cinéma du Parc, sans oublier la semaine des Traditions (conférences et démonstrations du 23 au 29/01/05).

Le budget de cette saison d'hiver s'élève ainsi à 3500 € environ.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail et nous vous encourageons à venir vous associer aux actions du Comité des Fêtes afin que celui-ci puisse continuer à œuvrer dans le bon sens.

Notre but, comme le vôtre, est de faire plaisir et d'inciter les vacanciers à revenir dans notre joli petit village ; pour cela nous avons besoin de bonnes volontés de temps en temps.

Nous vous rappelons que des programmes sont édités chaque semaine et mis à votre disposition à l'Office du Tourisme de Ceillac.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'années et une bonne saison.

Les effectifs se montent à 14 volontaires, au nombre desquels Morgane Fournier (*infirmière*) qui est habilitée à effectuer des gestes médicaux (*pose de perfusion par exemple*).

Au niveau matériel, le centre de secours se verra très prochainement équipé d'un D.S.A. (*défibrillateur semi-automatique*) que la commune a financé intégralement.

En ce qui concerne l'encadrement, Jeannot Meissimilly, chef de corps, qui se verra promu au grade d'adjudant au 1^{er} janvier prochain, prendra sa retraite à l'automne 2005. Sébastien Meissimilly devrait lui succéder.

départemental de la Poste a confirmé, après avoir rencontré le maire et le receveur, le maintien du bureau de Ceillac (*avec le distributeur de billets*) qui deviendra agence postale, dépendante du bureau de Guillestre. L'agence sera ouverte tous les matins avec la présence d'un conseiller financier deux fois par semaine.